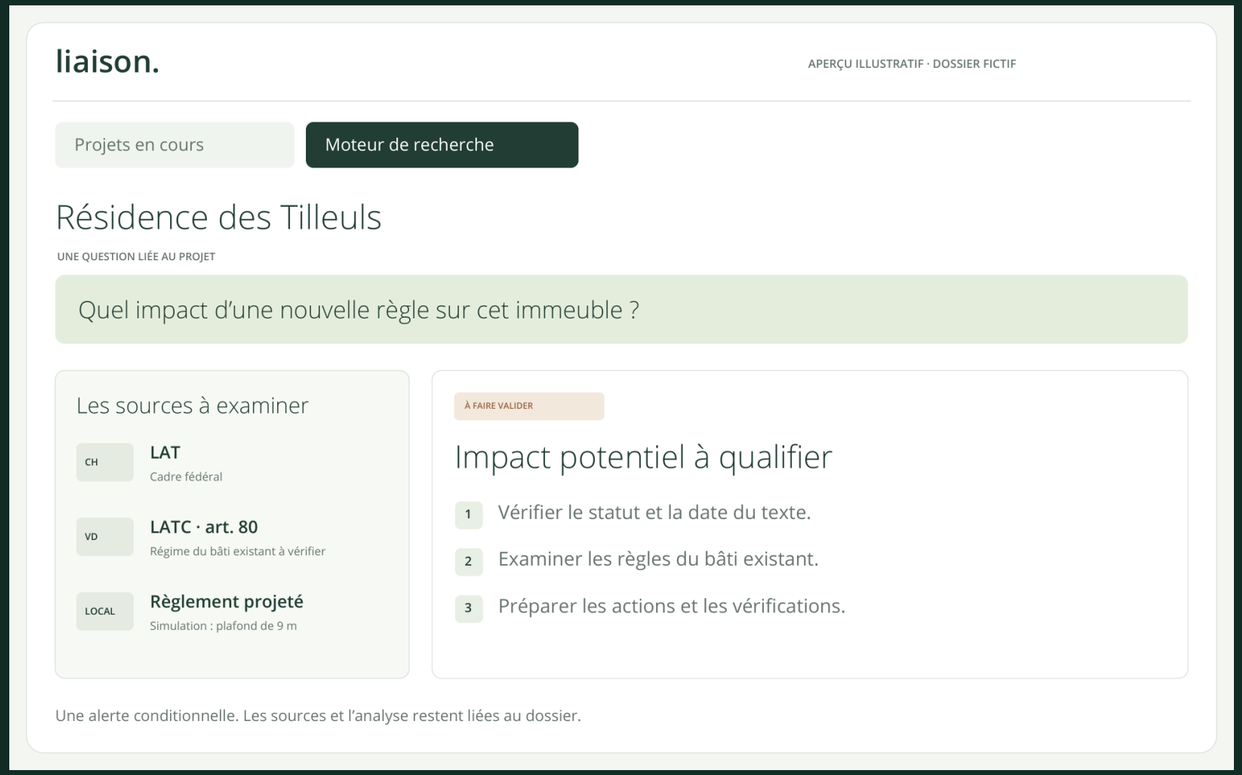
Anticiper les règles. Décider ensemble.

Une chaîne de décision enrichie par l'IA, au service des équipes.

DEUX ONGLETS · UN CHAT · DES SOURCES

Présentation produit · Novembre 2026

Prototype disponible · Service complet en préparation.



Une évolution peut changer les options d’un projet.

FÉDÉRAL

Le cadre

Lois, ordonnances et compétences.

CANTONAL

La mise en œuvre

Procédures, conditions et régimes spécifiques.

COMMUNAL

Le territoire

Plan d’affectation, règlement, périmètre et calendrier.

Le besoin : retrouver la règle pertinente, comprendre son statut et savoir quoi vérifier avant de décider.

Une disposition inconnue ou non retrouvée ne peut pas être considérée comme inexistante.

Deux onglets. Une interface centrée sur le travail.



Aperçu illustratif · La démonstration interactive est accessible depuis la vitrine Liaison.

La recherche ouvre une conversation liée au projet.

« Cette nouvelle réglementation change-t-elle les possibilités de rénovation ? »

01

Retrouver

Passages officiels, source, version et statut.

02

Expliquer

Faits du dossier, règle pertinente, effet possible et réserves.

03

Organiser

Vérifications, responsables et prochaine décision.

L’historique, les sources et les notes restent attachés au terrain, à l’immeuble ou à la procédure.

Un immeuble autorisé. Une limite future plus basse.

10,5 m	12 m	9 m
Hauteur du bien fictif	Plafond actuel supposé	Plafond futur fictif

Écart simulé : 1,5 m. Une alerte à qualifier.

Ces valeurs sont inventées pour la démonstration et ne décrivent aucune réglementation d’Oron.

Aucune irrégularité actuelle ou obligation de démolir ne peut être déduite de ce seul écart.

Qualifier l’impact avant de conclure.

STATUT

Quel texte ?

Discussion, enquête, adoption, approbation, entrée en vigueur ; effets anticipés éventuels.

RÉGIME

Quel objet ?

Situation existante, entretien, transformation, agrandissement ou nouvelle construction.

APPLICATION

Quelles réserves ?

Périmètre, droit transitoire, exceptions et situation acquise ; revue compétente.

La réponse attendue : une conclusion conditionnelle, les sources, les hypothèses et les faits manquants.

Points de référence à vérifier : LAT ; LATC, notamment art. 80 pour le bâti existant ; règlement et procédure du projet.

Oron : un exemple de transition réglementaire.

07.09.2026

Adoption

Le Conseil communal adopte le PACom.

PROCÉDURE

Approbation

La page communale indique que la procédure cantonale se poursuit.

VIGILANCE

Transition

La publication décrit une double réglementation à examiner avec le BTO.

Un signal documentaire utile. L’application à une parcelle reste à établir.

Source communale consultée le 08.11.2026. Revérifier le statut avant une décision ou une présentation ultérieure.

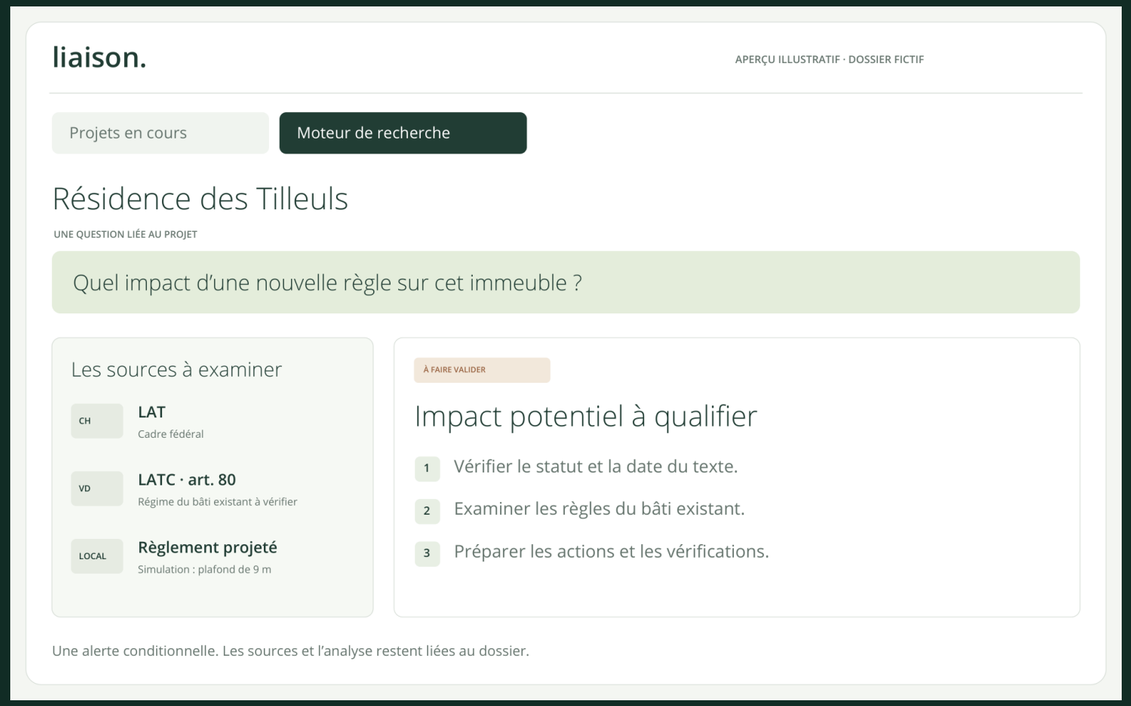
Ouvrir la publication officielle de la Commune d’Oron □

Renforcer les équipes. Préserver leur rôle.

L’IA prépare	Rechercher les sources et proposer des pistes à examiner.
Les professionnels vérifient	Contrôler les preuves, corriger et valider les propositions.
Les responsables décident	Garder la responsabilité, organiser les actions et leur suivi.

Finalité : renforcer les équipes, sans objectif de suppression de postes. Libérer du temps pour l’expertise et la relation humaine.

De la question à la prochaine action.



01 **Retrouver**

Les règles qui concernent votre projet.

02 **Comprendre**

Des réponses expliquées, avec leurs sources.

03 **Anticiper**

Les changements et leurs effets possibles.

04 **Préparer**

Les vérifications et les prochaines actions.

Une aide pour votre équipe : les sources sont consultables et la décision reste humaine.

Un cadre suisse. Des exigences strictes.

LOCALISATION

En Suisse

Hébergement du service et sauvegardes prévus en Suisse. Localisation documentée.

CONFIDENTIALITÉ

Accès maîtrisés

Accès par rôle, authentification renforcée et chiffrement : les exigences du service.

RESPONSABILITÉ

Usages traçables

Protection des données, journal des accès, conservation et restitution encadrées.

Des engagements à contractualiser et à contrôler avant le pilote.

Cadre visé : LPD et droit cantonal applicable. Aucune certification annoncée. La vitrine ne prouve pas un hébergement suisse.

Le prototype montre le parcours ; le service complet, la veille et les accès d’équipe restent à mettre en place.

Tester une décision mieux préparée.

CADRER

1 équipe

Une municipalité ou une gérance, un référent métier et un parcours immobilier.

PRÉPARER

Des sources fiables

Règles vérifiées, dossiers autorisés et cadre de sécurité validé.

MESURER

Des preuves

Qualité, compréhension, temps, charge de travail et autonomie des équipes.

Proposition : 12 semaines à cadrer. Déploiement progressif dans Vaud, puis dans d’autres cantons.

L’ouverture aux habitants pourra s’appuyer ensuite sur les parcours validés. Aucun gain chiffré garanti.

Choisir le premier cas à éprouver.

01 Un dossier qui pose vraiment question

02 Une équipe et un référent métier

03 Des sources et des critères de qualité

Une chaîne de décision enrichie par l'IA.
Fiable, sécurisée, éthique : au service des équipes.

Proposition de pilote · Aucun partenariat, financement ou résultat acquis annoncé.